

# **Institut Culturel Karl Lévêque (ICKL)**

Atelier politique réalisé dans le cadre des interventions du  
Global Partnership Network (GPN)

**La coalition comme mécanisme de participation politique des  
mouvements sociaux et populaires à la recherche de solution à la  
crise de légitimité des pouvoirs publics en Haïti**

*Rapport narratif*

**Juillet 2025**

## Introduction

---

Les 2 et 3 mai 2025, l'Institut culturel Karl Lévêque (ICKL) a organisé à Saint-Michel de l'Attalaye (dans le département de l'Artibonite en Haïti) un atelier politique sous le thème « La coalition comme mécanisme de participation politique des mouvements sociaux et populaires à la recherche de solution à la crise de légitimité des pouvoirs publics en Haïti ». Cet atelier qui a réuni des délégués d'une dizaine d'organisations paysannes, féministes et politiques, s'inscrit dans un espace de formation, de recherche-action et de définition d'actions collectives co-organisé par l'ICKL sous le nom d'Université populaire.

L'atelier a été organisé dans un contexte particulier caractérisé par la difficulté de circulation au niveau de certaines régions du territoire national, à cause de la violence armée exercée par des bandes criminelles. Quelques jours avant, des gangs armés ont lancé des offensives dans le département du Centre qui est limitrophe avec l'Artibonite. Cela a eu des incidences négatives sur le nombre de participants-es à l'atelier, d'autant plus qu'il y a eu de fortes pluies la veille et pendant le déroulement de l'activité.

## Rappel des objectifs

---

Trois objectifs ont été fixés dans le cadre de l'organisation de l'atelier :

1. Analyser les conditions d'émergence et la dynamique de structuration des coalitions sociopolitiques ;
2. Étudier la spécificité de la participation politique des mouvements sociaux et populaires à travers des modalités coalitionnaires ;
3. Formuler des perspectives de participation politique coalitionnaire favorables à la construction d'un État souverain et progressiste en Haïti.

Le niveau d'atteinte de ces objectifs est évalué sur la base des contenus discutés et des perspectives formulées lors de l'atelier. Ces discussions et perspectives sont restituées de manière sommaire dans la section suivante.

## Résumé des contenus discutés

---

La première journée d'échanges a été initiée par un court exposé composé de 5 sections : 1- l'importance de la mise en commun dans la vie, en particulier dans les luttes politiques ; 2- les différentes formes de coalition possibles selon l'identité idéologique des acteurs et actrices concernées ; 3- les différentes formes de coalition possibles selon les modes d'organisation des acteurs et actrices ; 4- les éventuels enjeux fédérateurs d'une démarche coalitionnaire ; 5- les orientations idéologiques possibles d'une coalition.

La seconde journée a débuté par un exposé sur les différentes étapes et les contradictions du processus de construction de la coalition dénommée l'*Accord du 30 août 2021* dit l'accord de Montana (nom de l'hôtel où il a été conclu). Il s'agit d'un accord sociopolitique signé par la plupart des organisations dont les membres ont participé à l'atelier, notamment à travers le Front patriotique et populaire (FPP)<sup>1</sup>.

Pendant les deux jours, les exposés ont été suivis de débats entre les participants-es et les intervenants. Les discussions ont permis de constater une fracture au niveau des organisations des mouvements sociaux et populaires à cause des divergences liées à la mise en œuvre de l'accord du 30 août 2021 dont la plupart de ces organisations sont signataires. Les divergences concernent particulièrement la participation du représentant dudit accord au Conseil présidentiel de transition (CPT). Notons que le CPT est créé formellement par un nouvel accord signé le 3 avril 2024 et est investi officiellement du pouvoir le 25 avril de la même année.

L'atelier a été une occasion pour les participants-es de revenir sur l'expérience coalitionnaire récente que constitue l'accord du 30 août 2021. Ce retour sur les expériences leur a permis d'évaluer les limites des mouvements sociaux et populaires en termes de capacité de mobilisation sociale. Cette limite a été identifiée comme l'un des principaux facteurs explicatifs de l'impasse politique à laquelle l'accord du 30 août 2021 a abouti : une force de contention créée sous l'effet de l'affrontement entre des groupes d'intérêt différents à travers un conseil présidentiel de neuf membres dont 7 jouissent du droit de vote.

Les discussions ont porté également sur les scénarii envisageables en termes de transition politique post-CPT, sachant que le conseil présidentiel a échoué dans sa mission de rétablir la sécurité sur le territoire national. Trois scénarii ont été analysés sur la base des prises de positions des forces sociales et politiques les plus actives dans la conjoncture: 1- un autre consensus politique pour remplacer le CPT ; 2- le remplacement du CPT par un juge de la Cour de cassation, comme ce fut le cas dans d'autres contextes de crise en Haïti ; 3- le redressement du CPT. Dans le premier scénario, la recherche du nouveau consensus politique a été jugée très peu réaliste, sachant que la plupart des forces sociales et politiques de la conjoncture d'alors ont participé à la mise en place du CPT. Quant au deuxième scénario, il s'est révélé peu attractif parce qu'il est appuyé par certains membres et alliés d'une coalition de bandes criminelles. De son côté, le troisième scénario a été estimé très peu réaliste, sachant que le représentant de l'accord du 30 août 2021 et ses alliés de convenance au sein du CPT qui ont intérêt à redresser cette structure ont été jugés minoritaires tant en nombre qu'en termes d'influence. Les participants-es à l'atelier étaient partagés-es entre le premier et le troisième scénarios quant à l'option qui serait favorable à une participation politique optimale des mouvements sociaux et populaires. Il s'agit donc d'une impasse politique.

Face à cette impasse, les participants-es ne sont pas parvenus-es à une déclaration commune à l'issue de l'atelier. Cependant, des perspectives de travail ont été formulées tout au long des discussions.

---

<sup>1</sup>. Pour plus d'informations sur l'accord du 30 août 2021, veuillez consulter le site web suivant <https://akomontana.ht>.

## Engagements et perspectives

---

Deux perspectives de travail ont été formulées par les participants-es : 1- la mise en place de mécanismes de solidarité en faveur des personnes en situation de déplacement forcé sous l'effet de la violence armée ; 2- la consolidation du Front patriotique et populaire (FPP) face à une menace d'implosion due à une gestion frontale des contradictions internes.

En ce qui concerne la solidarité avec les personnes déplacées internes (PDI), les participants-es ont proposé des activités d'accompagnement psychosocial dans les zones d'accueil des PDI en vue de favoriser un travail d'élaboration autour des sentiments d'impuissance, de culpabilité et de stress générés par la violence armée. Par ailleurs, des sessions de formation sur la circulation et l'utilisation de l'information ont été envisagées afin de mieux protéger les territoires qui étaient jusque-là en dehors du contrôle des bandes criminelles. Enfin, les participants-es ont proposé une prise en charge de l'aspect matériel de la situation d'urgence. Dans ce cas, la mobilisation des fonds de secours des nombreuses mutuelles de solidarité (des associations d'épargne et crédit solidaires) est envisagée dans une perspective d'actions collectives.

Quant à la consolidation du FPP, les participants-es l'ont envisagée comme une perspective à mettre en œuvre en commençant par la convocation d'une assemblée générale des membres autour des divergences relatives à la participation du représentant de l'accord du 30 août 2021 au CPT. Il a été suggéré que la coordination de l'Université Populaire encourage la plateforme *4JE* (un regroupement de 2 associations paysannes régionales et 2 nationales), membres du FPP, à lancer la convocation. L'objectif de cette assemblée générale sera de sauvegarder et renforcer le FPP.

## Annexe

---

### Liste de présence

[https://drive.google.com/file/d/1B\\_HBZc\\_vsx0rxOXZbfz37OTaxODBCFsl/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1B_HBZc_vsx0rxOXZbfz37OTaxODBCFsl/view?usp=sharing)

<https://drive.google.com/file/d/1ZDStAgL0CepYPXgnAE3BVBfvu-ryw3mi/view?usp=sharing>

Liens d'accès aux photos prises lors de l'atelier

<https://drive.google.com/file/d/1it0XfX55bRYgZWam75gRV6TFC9zfW1q3/view?usp=sharing>

<https://drive.google.com/file/d/1S5kL3GprfJhssxRJH3XrV5XCIEOZ1pQp/view?usp=sharing>

[https://drive.google.com/file/d/1oGSkYw\\_qWw-JmbzNAaNIalqiz1dBBIO/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1oGSkYw_qWw-JmbzNAaNIalqiz1dBBIO/view?usp=sharing)